

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 14 septembre 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,  
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,  
Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette  
SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe  
ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Denis WACHBAR, Mmes  
Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER, Amandine MARTIN,  
M. Jean LACHMANN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M. Yann  
VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Michel GOETTELMAANN donne pouvoir à Patrick DELSART  
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH  
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST  
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAEELDER  
Eric BRUSNTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN  
Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Anne-Catherine DORIDANT

**Absents :**

**10 Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif -  
Tourisme**

**RAPPORTEUR : M. BOHN**

**10.5. Décision modificative n°6**

**DELIBERATION 14092023/11**

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : ce chapitre augmente de 2 550 € du fait de l'inscription de subventions supplémentaires aux associations :

- AS CHATENOIS, subvention exceptionnelle de 1 500 €
- ANIMATION CHATENOIS SCHERWILLER subvention exceptionnelle de 500 €
- ASS DES CAVALIERS DU RAINTHAL, subvention exceptionnelle de 50 €
- DON AU FACECO pour le MAROC, subvention exceptionnelle de 500 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir débattu,

**APPROUVE** la décision modificative n°6 telle que décrite ci-dessus

**AUTORISE** le Maire à effectuer les écritures comptables s'y rapportant.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE  
Pour extrait conforme  
Châtenois, le 19 septembre 2023

Luc ADONETH  
Le Maire,

Jean LACHMANN  
Le secrétaire de séance,



*J. Lachmann*